UNION INTERPARLEMENTAIRE



INTER-PARLIAMENTARY UNION

5, CHEMIN DU POMMIER CASE POSTALE 330 1218 LE GRAND SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50

FAX (41.22) 919 41 60

E-MAIL postbox@mail.ipu.org

ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

NOTE D'INFORMATION CHANGEMENTS CONCERNANT LES COMMISSIONS PERMANENTES

Pendant la présente Assemblée, le Conseil directeur devrait apporter des changements majeurs aux Statuts et Règlements de l'UIP, qui ne manqueront pas d'avoir une incidence sur les travaux des commissions permanentes. L'objet de la présente note est d'informer les Membres des principaux changements qui vont se produire et de la meilleure manière de s'y préparer.

Résolutions en cours d'élaboration

 Les Membres peuvent soumettre des contributions écrites (deux pages maximum) dans une des langues officielles de l'UIP. Ces contributions seront transmises aux co-rapporteurs pour les aider à rédiger les résolutions.

Les Membres sont invités à soumettre leurs contributions écrites le 20 novembre 2013 au plus tard.

- Les co-rapporteurs rédigeront un projet de résolution, qui sera distribué aux Membres le 31 janvier 2014.
- Il n'y aura qu'**un tour** d'amendements au projet de résolution et non plus deux comme c'était le cas auparavant. La date limite pour la présentation d'amendements est le 2 mars 2014, soit 15 jours avant le début de la 130^{eme} Assemblée.
- Le texte des résolutions sera normalement finalisé par les Commission permanentes. Celles-ci pourront, au besoin, demander qu'un comité de rédaction soit constitué.

Bureaux des Commissions permanentes

- Les Bureaux compteront davantage de membres, tous titulaires, le poste de « membre suppléant » n'existant plus.
- · Chaque commission élit un nouveau bureau à sa première séance de la 130ème Assemblée.
- Il incombe aux **groupes géopolitiques** de désigner leur candidats à l'élection des membres des bureaux. Les principaux critères à prendre en compte sont : intérêt avéré et connaissance des sujets; capacité de participer aux travaux du bureau; égalité des sexes.

Les Membres sont invités à présenter les candidatures de leur choix pour l'élection des bureaux à leur groupe géopolitique, **avec copie au Secrétariat de l'UIP**, avant le début de la 130^{ème} Assemblée.

Programme de travail des Commissions

- Les bureaux auront une responsabilité accrue notamment pour ce qui est d'élaborer un programme de travail détaillé pour leur commission. Les programmes de travail ne porteront plus exclusivement sur les résolutions mais pourront concerner d'autres activités telles que des auditions, des rapports ou des missions.
- Trois des commissions permanentes continueront d'adopter une résolution par an. Il n'est pas prévu que la Commission des affaires des Nations Unies adopte des résolutions selon un calendrier précis.

Les Membres sont invités à présenter des propositions concernant l'ordre du jour de chaque commission au plus tard le 2 mars 2014, soit 15 jours avant le début de la 130^{ème} Assemblée.

COMPOSITION DES BUREAUX DES COMMISSIONS PERMANENTES EN MARS 2014

Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l'UIP, chaque Commission permanente élit un bureau composé de trois représentants de chacun des groupes géopolitiques existants lesquels, pour chaque Bureau, ne proposent pas plus de deux candidats de même sexe.

Dans la mesure du possible, les candidats doivent être experts et spécialisés dans le domaine de compétence de la Commission permanente.

Il faut impérativement veiller à inclure des jeunes parlementaires et à encourager les candidatures provenant de nouveaux Membres de l'UIP ainsi que de Membres qui ne sont pas membres d'autres bureaux à l'UIP.

Les membres élus d'un bureau bénéficient de l'appui de leurs parlements respectifs dans l'exercice de leurs fonctions. On s'efforce d'assurer leur participation aux Assemblées de l'UIP pendant la durée de leur mandat au sein du bureau.

Commission de la paix et de la sécurité

Groupe africain

- M. G. SCHNEEMAN, Afrique du Sud (avril 2016)
- M. A. BOUGUE, Cameroun (avril 2015)
- un poste vacant

Groupe arabe

- Mme S. HAJ HASSAN, Jordanie (avril 2017)
- deux postes vacants

Groupe Asie-Pacifique

- M. S. DANUSUBROTO, Indonésie (avril 2015)
- deux postes vacants

Groupe Eurasie

trois postes vacants

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes

- M. D. FILMUS, Argentine (avril 2015)
- M. L.E. SIERRA GRAJALES, Colombie (avril 2016)
- un poste vacant

Groupe des Douze Plus

trois postes vacants

Commission du développement durable, du financement et du commerce

Groupe africain

- M. H.R. MOHAMED, République-Unie de Tanzanie (avril 2015)
- deux postes vacants

Groupe arabe

- M. N. NAJADAH, Koweit (avril 2017)
- M. M. DMOUR, Jordanie (avril 2015)
- un poste vacant

Groupe Asie-Pacifique

- M. I.A. BILOUR, Pakistan (avril 2015)
- deux postes vacants

Groupe Eurasie

- M. B.-Z. ZHAMBALNIMBUYEV, Fédération de Russie (avril 2015)
- deux postes vacants

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes

- M. R. LEÓN, Chili (avril 2015)
- M. F. BUSTAMENTE, Equateur (avril 2015)
- un poste vacant

Groupe des Douze Plus

- M. F.-X. de DONNEA, Belgique (avril 2015)
- Mme M. OBRADOVIC, Serbie (avril 2017)
- un poste vacant

Commission de la démocratie et des droits de l'homme

Groupe africain

trois postes vacants

Groupe arabe

- Mme J. NASSIF, Bahreïn (avril 2015)
- M. R. ABDUL-JABBAR, Iraq (avril 2015)
- un poste vacant

Groupe Asie-Pacifique

- Mme F.Z. NADIRI, Afghanistan (avril 2017)
- M. R. FATYANA, Pakistan (avril 2015)
- un poste vacant

Groupe Eurasie

trois postes vacants

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes

- M. J.M. GALÁN, Colombie (Avril 2015)
- Mme G. ORTIZ, Mexique (Avril 2017)
- un poste vacant

Groupe des Douze Plus

- M. C. JANIAK, Suisse (Avril 2017)
- Mme L. WALL, Nouvelle-Zélande (Avril 2017)
- un poste vacant

Commission des Affaires des Nations Unies

Un nouveau Bureau sera créé. Il se composera de 18 membres, répartis à parité stricte entre hommes et femmes.

Les membres actuels du Groupe consultatif remplissant les conditions pour faire partie du Bureau (compétence dans le domaine et facilités de leur parlement pour la réalisation d'activités concrètes) peuvent soumettre leur candidature.

Les sièges à pourvoir sont répartis comme suit :

• Groupe africain : trois sièges

• Groupe arabe : trois sièges

• Groupe Asie-Pacifique : trois sièges

Groupe Eurasie : trois sièges

· Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes : trois sièges

• Groupe des Douze Plus : trois sièges